

RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN DROIT SOCIAL

Le CSE et la prévoyance complémentaire : comprendre, analyser, agir

ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

RENFORCER
VOS COMPÉTENCES
EN DROIT SOCIAL



Quelques mots
sur notre
intervenant

Francis Kessler

Docteur en droit – Maître de conférences émérite à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

Francis Kessler, Docteur en droit, a dirigé pendant plus de dix ans le Master 2 «Droit de la protection sociale d'entreprise», l'un des rares diplômes en France consacrés à l'analyse approfondie des régimes de base et complémentaires.

Il a également créé et dirigé le DU Responsable mutualiste et dirigé le DU Administration et gestion de la protection sociale pour les administrateurs d'institutions d'épargne.

Spécialiste reconnu des questions de prévoyance complémentaire, il intervient régulièrement en tant qu'avocat, sur des problématiques liées à la mise en place, à la restructuration et à la négociation des régimes de protection sociale en entreprise. Il accompagne notamment des partenaires sociaux dans la négociation de contrats collectifs et dans l'analyse juridique de leur conformité aux obligations conventionnelles et réglementaires. Il accompagne des mutuelles et institutions de prévoyance.

Auteur du manuel de référence «Droit de la protection sociale» (Daloz), il est également chroniqueur en droit social pour le journal Le Monde depuis 1999, et a publié de nombreux ouvrages et articles sur la protection sociale.

Le CSE et la prévoyance complémentaire : Comprendre, analyser, agir

Parce que les régimes de prévoyance sont à la croisée du droit, de la négociation et des enjeux sociaux, cette formation permet aux élus du CSE de décrypter les mécanismes qui les régissent, d'en comprendre les garanties et les obligations légales, et de maîtriser les fondamentaux pour mieux dialoguer avec l'employeur ou les assureurs.

À l'issue de la journée, vous serez en capacité de représenter les salariés de manière éclairée lors des consultations ou des révisions du régime, et d'intervenir avec pertinence sur un sujet souvent technique mais essentiel.



DURÉE : 1 JOUR (7 HEURES), (ADAPTABLE EN ½ JOURNÉE D'INTRODUCTION OU EN FORMATION APPROFONDIE SUR 2 JOURS)



PUBLIC : MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU CSE, REPRÉSENTANTS SYNDICAUX.



PRÉREQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ

Objectifs de la formation

- **Comprendre** le fonctionnement et les enjeux de la prévoyance complémentaire.
- **Maîtriser** les obligations légales et conventionnelles de l'employeur.
- **Savoir** analyser un contrat de prévoyance et dialoguer avec l'employeur ou les assureurs.
- **Être capable** de représenter les salariés dans les négociations ou révisions du régime de prévoyance.



Le CSE et la prévoyance complémentaire : Comprendre, analyser, agir

RENFORCER
VOS COMPÉTENCES
EN DROIT SOCIAL

Programme

1.1 Introduction à la prévoyance complémentaire

Définition : différence entre sécurité sociale et prévoyance complémentaire

Les types de garanties : décès, incapacité, invalidité, rente éducation, etc.

Les opérateurs de l'assurance de personnes

Public concerné : cadres / non-cadres / catégories objectives.

1.2 Mise en place et fonctionnement

Distinction entre prévoyance obligatoire et prévoyance volontaire.

Rôle de la convention collective / accords de branche.

Les garanties

- Loi Evin
- La portabilité

Fiscalité et cotisations sociales (régime social et fiscal)

1.3 Rôle du CSE en matière de prévoyance

Droit à l'information, consultation, voire négociation.

Participation à la mise en place ou à la modification du contrat.

Suivi des évolutions : coûts, prestations, satisfaction des salariés.

Cas de fusion d'entreprise ou de changement d'assureur.



Programme

Méthodes pédagogiques

Présentation interactive avec support visuel.

Études de cas et simulations.

Remise de documents types et lexique de la prévoyance.

Évaluation des acquis en fin de session (quiz ou QCM).

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud



ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.53.82.01.00
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

